



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16

Compte rendu de la rencontre no 9

DATE : Mercredi 10 mai 2017

19 h à 22 h

Salle Ernest-Choquette

99, rue du Centre-Civique

VERSION FINALE

Sont présents :

BRAULT, Jean-Pierre, conseiller municipal, district de Rouville

GRENON GILBERT, Émile, conseiller municipal, district des Patriotes

HOULE, Sylvain, conseiller municipal, district du Piémont

HÉROUX, Jean-Yves, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

PARADIS, François, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

PRÉVOST, Rachel, citoyenne de Mont-Saint-Hilaire (*en conférence vidéo*)

ROY, Claude, citoyen de Mont-Saint-Hilaire

THIBEAULT, Isabelle, pour l'Association des citoyens de Mont-Saint-Hilaire (ACMSH)

MOREL, Bernard, directeur, Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

MIMEE, Hugo, coordonnateur

1) **Accueil et présentation de l'ordre du jour**

- Le coordonnateur accueille les membres pour cette 9^e rencontre du comité.
- L'ordre du jour est ajusté en début de rencontre.

2) **Accueil d'un nouveau membre du comité**

Les membres accueillent un nouveau membre (monsieur François Paradis) sur le comité.

Il y a eu adoption d'une résolution municipale à cet effet.

3) **Finaliser le document des « Étapes des travaux du comité »;**

Le document présenté aux membres est adopté tel quel.

Une recommandation sera faite au conseil municipal afin d'entériner les étapes des travaux du comité. Celle-ci se lit comme suit :

Considérant l'importance de détailler les étapes à réaliser afin de bien couvrir tous les aspects précisés dans le mandat détaillé du comité et de bien mener à terme les travaux du comité;

Considérant l'importance de s'assurer de l'accord du conseil municipal sur la séquence des étapes recommandées;

EN CONSÉQUENCE,

Après délibérations, il est unanimement recommandé au conseil municipal

D'entériner le document intitulé : « Étapes des travaux du comité de suivi sur l'avenir de la zone A-16 (CAZA-16) », lequel est joint à la présente recommandation comme annexe « A » pour en faire partie intégrante.

4) Planifier la visite au terrain

Une nouvelle demande sera faite aux proprios.

5) Suivis des partenaires

Ville de Mont-Saint-Hilaire

- Monsieur E. Grenon Gilbert - Le PUD a été adopté le 1^{er} mai dernier. La solution retenue pour les zones H-111 et H-114 est celle qui a été recommandée par le CAZA-16. Il y a eu adoption d'une résolution municipale à cet effet. Sera suivi d'un geste légal par l'avocat de la Ville.
- Monsieur B. Morel - Le 1^{er} mai a eu lieu la 1^{re} rencontre du groupe de travail sur les Montérégiennes. Un aperçu rapide de la présentation est effectué (présentation disponible sur le dossier « Google Drive »). Les membres du comité posent des questions à ce sujet. La 2^e rencontre aura lieu en septembre.
- Une discussion a lieu au sujet du mandat du groupe de travail sur la protection des Montérégiennes qui doit s'effectuer dans le respect des orientations et objectifs du PMAD.
 - i. Des membres partagent leurs inquiétudes puisque cela veut probablement dire que cela ne remet pas en question ni les densités actuelles ni les paysages métropolitains qui sont déjà identifiés au PMAD.
 - ii. Il est toutefois mentionné que les recommandations du groupe de travail pourraient devenir des leviers pour influencer la CMM et potentiellement impliquer une modification du PMAD.

ACMSH

- Madame I. Thibeault - L'Association a tenu son assemblée générale le samedi 29 avril. Un nouveau conseil d'administration a été nommé. Les postes de l'exécutif seront comblés à la première rencontre. Pour l'instant, il n'y a pas de changement au sujet du représentant(e) sur ce comité.

Comité des citoyens de la zone A-16

- Monsieur J.-Y. Héroux – rencontre du 3 mai avec citoyens du quartier de La Pommeraie, environ 20 participants. À venir, rencontre le 16 mai avec citoyens du Flanc Sud, du chemin Ozias-Leduc et de la montée des Trente. Les participant(e)s ne sont pas chauds à l'idée d'avoir des condos dans la zone A-16. On note qu'il y a plusieurs sous-comités dans le comité citoyens de la zone A-16.
- Une discussion a lieu au sujet des intentions du comité des citoyens de la zone A-16 (contre la densité, pas de construction résidentielle, contrer l'urbanisation des zones H-111 et H-114) vs le mandat du CAZA-16 qui implique de discuter de tous les scénarios possibles, incluant l'acquisition et le développement.

6) Suivi de l'atelier « Protection des milieux naturels par les municipalités : pouvoirs, enjeux et arguments » tenu le 10 mai à Granby

Aucun représentant du CAZA-16 n'a participé. Tenter de voir si des faits saillants sont disponibles.

7) Zone A-16

Historique du dossier

- Une première version de l'historique du dossier, de 1978 à aujourd'hui, est présentée et commentée par les membres. Des modifications y seront apportées et celle-ci sera discutée à nouveau à la prochaine rencontre.
- En marge de la discussion sur l'historique, a lieu un échange sur le mandat du CAZA-16 qui n'inclut pas la mobilisation citoyenne, mais assurément la sensibilisation des citoyens.

Scénarios possibles pour la zone A-16

- Les membres ont travaillé en équipe (séance de remue-méninges) afin de sortir un maximum d'idées possibles autour des scénarios suivants :
 - a. Acquisition par la Ville
 - b. Développement
 - c. Changement de statut et/ou du contexte juridique applicable à la zone A-16
- Les idées exprimées sont consignées dans un document de travail évolutif qui sera bonifié à la prochaine rencontre.

Identification des parties prenantes

- Les nombreux intervenants concernés de près ou de loin par l'avenir de la zone A-16 ont été identifiés;
- Ces informations sont consignées dans un document de travail évolutif qui sera bonifié à la prochaine rencontre.

Identification des intervenants que le comité souhaite rencontrer

- Les membres ont défini une liste préliminaire d'intervenants qu'ils souhaitent rencontrer. Parmi ceux-ci on note :
 - Les 6 propriétaires des terrains vacants de la zone A-16
 - Les représentants du Centre de la nature du mont Saint-Hilaire
 - Les représentants de la Réserve naturelle Gault de l'Université McGill
 - Agriculteurs et Association des pomiculteurs
 - Chambre de commerce, commerçants & Tourisme Montérégie
 - Monsieur Leboeuf et autres (fiducie de recherche en foresterie)
- Un calendrier de rencontres sera proposé.
- La prise de rendez-vous pourra débuter dès maintenant.

8) Identifier l'ordre du jour préliminaire de la rencontre no 10

- Sujet non abordé.

9) Identifier les dates des prochaines rencontres

Il est convenu de maintenir la rencontre du mardi 6 juin, et ce, même si aucune salle n'est disponible à la Ville et de trouver un autre lieu pour tenir la rencontre.

10) Identifier les faits saillants de la présente rencontre

- Sujet non abordé.

11) Varia

- Aucun

Points de l'ordre du jour non abordés et par conséquent reportés à une prochaine rencontre

- Aucun

Suivis à effectuer

- Transmettre commentaires sur l'historique du dossier de la zone A-16 (B. Morel);
- Finaliser l'historique du dossier de la zone A-16 (H. Mimee);
- Préparer une ligne du temps du dossier de la zone A-16 (H. Mimee);
- Préparer une liste des idées exprimées à l'égard de chacun des 3 scénarios (H. Mimee);
- Faire nouvelle demande de visite au terrain (Y. Corriveau);

- Mettre un extrait vidéo de la séance du conseil du 1^{er} mai au sujet des zones H-111 et H-114 sur le dossier « Google Drive » (B. Morel);
- Vérifier si des faits saillants sont disponibles pour l'atelier « Protection des milieux naturels par les municipalités : pouvoirs, enjeux et arguments » tenu le 10 mai à Granby (H. Mimee);
- Préparer un calendrier de rencontres avec les intervenants identifiés (H. Mimee);
- Proposer un format pour chacune des rencontres ciblées (H. Mimee);
- Débuter la prise de rendez-vous avec les intervenants identifiés (H. Mimee);
- Trouver un évaluateur agréé neutre qui pourrait venir partager son expertise – idéalement *pro bono* (tous).

Hugo Mimee
Coordonnateur du Comité

ANNEXE « A »

ÉTAPES DES TRAVAUX DU COMITÉ DE SUIVI SUR L'AVENIR DE LA ZONE A-16 (CAZA-16)

Étape 1 – Démarrage des travaux du comité

Réalisé – rencontres 1 à 3

- Présentation des membres
- Mandat détaillé
- Modalités de fonctionnement
- Étapes des travaux du comité (*réalisé – rencontre 9*)
- Planification des rencontres du comité
- Visite au terrain (*non réalisé*)

Étape 2 – Scénarios à l'égard des zones H-111 et H-114

Réalisé – rencontres 3 à 7

- Scénarios et recommandations possibles pour diminuer ou éliminer la densité pour les 2 zones
- Travail avec un avocat spécialisé en droit municipal
- Protection des Montérégiennes

Étape 3 – Zone A-16 - Mise à niveau – historique du dossier – Ressources disponibles

En cours – rencontres 8 à 10

- Historique du dossier – portrait de la situation
- Faire état des ressources à notre disposition
- Identification des parties prenantes
- Discussion sur les 2 scénarios de base et tout autre scénario
- Identification des études et analyses requises

Étape 4 – Analyse des scénarios, des études et avis, rencontres avec différents intervenants

À venir – rencontres 9 et plus

- Rencontres de travail – Élaboration et développement des scénarios
- Prise de connaissance des études et analyses réalisées
- Identification des études et analyses complémentaires, si requis
- Accueil d'invités et présentations

Étape 5 - Rapport préliminaire

- Rencontres de travail
- Établir structure du rapport
- Rédaction du rapport

Étape 6 – Recommandation d'un processus de consultation publique

- Rencontres de travail
- Proposition d'un processus
- Peut aussi se faire en parallèle de l'étape 4

Étape 7 - Présentation des analyses, conclusions et recommandations du comité au conseil municipal

- Rencontre spéciale avec le conseil municipal

Étape 8 – Rapport final

- Rencontre de travail
- Ajustements au besoin, rédaction du rapport final

Étape 9 – Contribution au processus de consultation publique

- *À évaluer – est-ce dans le mandat du comité?*

Hugo Mimee

Coordonnateur du CAZA-16